

Montréal, le 1^{er} décembre 2008

Madame Manon Bernard
Présidente
Fédération des syndicats de l'enseignement – CSQ
320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Montréal, (Québec) G1K 9E7

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu votre lettre du 19 novembre dernier dans laquelle vous nous faites part de vos priorités pour la présente campagne. Au nom de la chef du Parti Québécois, Pauline Marois, permettez-moi d'y donner suite.

Le Parti Québécois s'engage à valoriser l'école publique en privilégiant son financement afin qu'elle offre un encadrement de haute qualité et un environnement stimulant et sécuritaire pour nos enfants. Le Parti Québécois s'engage également à édicter de réelles conditions d'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage afin d'assurer un équilibre entre la capacité d'accueil des classes et les droits de ces enfants.

L'une des priorités d'un gouvernement du Parti Québécois est la diminution du nombre d'élèves par classe afin d'assurer leur réussite. Nous réduirons en priorité la taille des classes de 20 % au primaire et au secondaire pour les écoles en milieu défavorisé. Une diminution de 10 % du nombre d'élèves par classe sera par la suite appliquée à l'ensemble des écoles d'ici la fin du mandat.

En ce qui concerne la politique d'évaluation des apprentissages et la « réforme de la réforme », nous estimons qu'il faut corriger les irritants de la réforme en collaboration avec les enseignantes et les enseignants.

Quant au maintien du moratoire de la réforme à l'éducation des adultes, un gouvernement du Parti Québécois s'assurera que cette réforme se fasse dans les meilleures conditions afin d'assurer sa réussite.

Pour répondre adéquatement aux besoins de main-d'œuvre qualifiée, la formation professionnelle et continue devient un enjeu important dans un monde qui bouge sans cesse. Afin que nos jeunes et les adultes puissent acquérir de nouvelles formations, le Parti Québécois s'engage à :

- Créer de nouvelles passerelles entre la formation professionnelle et la formation technique, principalement au niveau collégial, afin de faciliter le parcours des personnes durant leur formation;
- Répondre aux besoins en formation, notamment en donnant accès à des cours à temps partiel tant en formation professionnelle et technique qu'en formation continue, et ce, au secondaire comme au cégep;

- Adopter des mécanismes pour reconnaître plus facilement les acquis professionnels.

Dans un rapport de responsabilité et de confiance, les enseignantes et les enseignants côtoient quotidiennement nos élèves. Au-delà de toutes les prescriptions ministérielles, de tous les contenus de programmes officiels, de toutes les approches pédagogiques proposées, c'est à travers leur relation avec les élèves que se développe le goût d'apprendre, que passent l'apprentissage des connaissances et le développement des compétences qui seront la trame de leur savoir, pour la vie. C'est dire l'importance des enseignantes et des enseignants. Force est de reconnaître toutefois que cette importance n'est pas reconnue à sa juste mesure. Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à valoriser l'autonomie et l'implication professionnelle des enseignants et la profession d'enseignant. Il faut s'assurer que nos enseignants bénéficient d'un environnement sain et sécuritaire leur permettant de consacrer leur énergie à ce qu'ils aiment faire : enseigner à nos enfants.

Le 8 décembre prochain, tous les citoyens du Québec seront appelés à choisir le parti qui représente le mieux leurs idées et leur vision de l'avenir. Nous croyons fermement que seul un gouvernement du Parti Québécois peut faire du Québec, un Québec gagnant.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martin Caillé
Directeur de cabinet adjoint et
Directeur du contenu
Campagne électorale 2008